



Épreuves de langues vivantes applicables aux baccalauréats général et technologique (hors séries L, TMD, STAV et hôtellerie) à compter de la session 2014.

publié le 25/01/2014

Descriptif :

Nouvelle note de service parue au Bulletin Officiel n°4 du 23 janvier 2014.

La note de service parue au [Bulletin Officiel n°4 du 23 janvier 2014](#)  abroge et remplace **à compter de la session 2014** la note de service modifiée n° 2011-200 du 16 novembre 2011 relative aux épreuves de langues vivantes applicables aux baccalauréats général et technologique (hors séries TMD, STAV et hôtellerie), de langue vivante approfondie et de littérature étrangère en langue étrangère en série L à compter de la session 2013. Vous trouverez en pièce jointe les fiches d'évaluation et de notation pour l'ensemble des épreuves orales.

Document joint



Fiches d'évaluation et de notation pour l'ensemble des épreuves orales (PDF de 169.2 ko)

Épreuves de langues vivantes applicables aux baccalauréats général et technologique (hors séries L, TMD, STAV et hôtellerie) - session 2014.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.